

## Charte de bientraitance

### FORMULAIRES / Documents associés

#### DESTINATAIRES

#### SITES DE DIFFUSION

Droits des patients

### Commentaire de révision :

### Historique de révision :

#### REDACTEUR

Angele MARCEROU (CLUD)  
23/03/2016

#### VERIFICATEUR

Claire LAULAN (Cadre supérieur de  
santé)  
23/03/2016

#### APPROBATEUR

Sandrine AMARDEIL (Secrétaire QGDR)  
23/03/2016

## Charte de bientraitance

*Ce document a été rédigé par les membres de la  
Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique*

« La bientraitance est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. Cette démarche globale met en exergue le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et le patient, l'usager. Elle nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs<sup>1</sup>. »

Cette démarche à l'hôpital Joseph Ducuing est portée par l'Institution, déclinée dans le projet d'établissement et implique respect et reconnaissance de la place de chacun dans les relations interprofessionnelles.

Etre bientraitant à l'Hôpital Joseph Ducuing, c'est considérer la personne soignée en tant que sujet et la reconnaître dans sa dignité :

- 1- Ecouter le patient et son entourage sans porter de jugement en adaptant sa communication à sa vulnérabilité, tout en respectant son autonomie, ses choix.
- 2- Donner des informations claires, adaptées et compréhensibles au patient et à son entourage tout au long de son parcours de soins en garantissant le respect de la confidentialité.
- 3- Garantir le respect de la décision du patient et l'accompagner dans son projet de soins.
- 4- Mettre en œuvre les échanges pluridisciplinaires nécessaires à la prise en soins du patient et en particulier lors de décisions éthiques en intégrant le point de vue du patient et/ ou de sa personne de confiance et/ ou de la famille ou de l'entourage.
- 5- Préserver l'intimité et veiller au respect de la pudeur du patient afin de le reconnaître dans son identité à tous les âges de la vie.
- 6- Respecter la liberté d'aller et venir des patients tout en préservant leur sécurité et celle d'autrui.
- 7- Evaluer et prendre en compte la douleur aiguë et/ou la douleur chronique ainsi que la souffrance de la personne soignée.
- 8- Favoriser un environnement calme, confortable et sécurisant à travers l'amélioration des conditions d'accueil, d'hôtellerie et d'hygiène.
- 9- Tenir compte des remarques et du ressenti du patient pour déterminer des actions d'amélioration.
- 10-Accompagner la personne en fin de vie et ses proches et respecter la mise en œuvre des rituels funéraires.

La mise en œuvre de ces principes s'appuie sur la réactualisation des compétences professionnelles du soignant au vu des recommandations de bonnes pratiques.

*Document présenté au Comité d'Ethique le 16/02/2016*

*et*

*Validé par la C.S.I.R.M.T le 15/03/2016*

<sup>1</sup> Bientraitance : définition HAS, 2012, [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1313787/fr/bientraitance](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1313787/fr/bientraitance)